Siège Social
SYVEDAC
9, rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES
Tél. : 02 31 28 40 03

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 29 septembre 2026

L'an deux mille-vingt-six, le mardi six octobre à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Nicolas JOYAU, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : 69
Nombre de membres présents : 43

Etaient présents :

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER
Délégués titulaires : Mme BARILLON Brigitte, M. BEAUGÉ Christophe, M. BERTHAUX Thierry, M. BONNE Cyrille, Mme BOSQUER Catherine, M. BOURGUIGNON Michel, Mme COLLET Céline, Mme COUE DA SILVA Jocelyne, M. DEROO Fabrice, M. GODEFROY Bruno, M. GRIPPON Marc, M. JOYAU Nicolas, Mme LAMY Anne-Marie, M. LECERF Marc, M. MAUGER Didier, M. SIX Jean-Claude, M. VINCENT Daniel.
Délégués suppléants : M. DUBOST Emmanuel, M. JURASCHEK Jean-François.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL-SUISSE NORMANDE
Délégués titulaires : Mme Nathalie MAHÉRAULT.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE
Délégués titulaires : M. BOSMEL Éric, M. HOTTELART Laurent, M. RENAUD Sébastien.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE
Délégués titulaires : M. BENARD Jean-Claude, M. CAREL Clément, M. CHEDEVILLE Daniel, M. COOL Etienne, M. DESHAYES Daniel, Mme ZEYMES Nathalie.
Délégué suppléant : M. BOURGUAIS Jean-Paul, M. TISSIER Jean-Pierre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
Délégués titulaires : M. CICHETTI Bertrand, Mme DUBOS Annie, M. GERMAIN Patrice, M. PICODOT Géry.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE
Délégués titulaires : M. CAILLOUET Michel, M. DELILE Éric, M. MAUNOURY Hervé.

SMICTOM DE LA BRUYERE
Délégués titulaires : M. BOUJRAD Abderrahman, Mme FIEFFÉ Patricia, M. MARTIN Gérard.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES
Délégués titulaires : M. Jacques-Yves OUIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
Délégués titulaires : M. LANDREIN Philippe.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER : M. AUBERT Grégory, M. CHAPPERON Christophe, M. COUTANCEAU Bruno, M. DEGOULET Roger, M. JEANNE Cédric, Mme LEPETIT Emmanuelle, M. LEPRUN Frédéric, M. LIZORET Didier, M. MATA Laurent, M. POTTIER Marc, M. RENOUF Thierry, M. SIMAR Olivier, M. TARDIF David.
COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL-SUISSE NORMANDE *:* Mme ONRAED Isabelle.
COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE : M. BUFFETRILLE Alain.
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE : M. COLAS Richard, Mme COTTRON, M. GROULT Pascal.
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE : Mme LEMARCHAND Hélène.
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES : Mme Céline FOUREZ, Mme Magali LONCLE.
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON : M. JUS Frédéric, Mme MOSTIER Sylvie.

Etaient absents (délégués titulaires) :

COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER : Mme AUBERT, Mme BROHIER Marie, M. DE WINTER Damien, M. DUBAS Jean-Pierre, M. ESCACH Nicolas.
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE : Mme AUGE Geneviève.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

9. COMPOSITION DU SYNDICAT - DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE TITULAIRE ET D'UN NOUVEAU DELEGUE SUPPLEANT POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE - INSTALLATION

En application des statuts du SYVEDAC, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Cœur de Nacre avait désigné le 4 mai 2026, M. Martial HEUTTE, délégué titulaire pour siéger au SYVEDAC.

A la suite de la démission de M. Martial HEUTTE de son siège de délégué titulaire, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Cœur de Nacre, lors de sa séance du 29 juin 2026, a désigné M. Eric BOSMEL initialement délégué suppléant, au siège de délégué titulaire. En conséquence, le siège de délégué suppléant étant vacant, M. Alain DUVAL, a été désigné, afin de l'occuper.

La Communauté de communes Cœur de Nacre est donc ainsi représentée :

Communauté de communes CŒUR DE NACRE

(Délibération du 29/06/2026)

	TITULAIRES : 4	SUPPLEANTS : 2
1	**BOSMEL Eric**	**DUVAL Alain**
2	BUFFETRILLE Alain	PAILLETTE Jean-Pierre
3	HOTTELART Laurent	
4	RENAUD Sébastien	

Il est rappelé que la représentation des autres groupements adhérents au SYVEDAC reste établie comme suit :

DELEGUES DESIGNES :

Communauté urbaine CAEN LA MER

(Délibération du 30/04/2026)

	TITULAIRES : 36	SUPPLEANTS : 18
1	AUBERT Catherine	ALLAIRE Stanislas
2	AUBERT Grégory	DAOUT Philippe
3	BAIL Romain	DIVIER Gérard
4	BARILLON Brigitte	DUBOST Emmanuel
5	BEAUGE Christophe	FORESTIER Laurent
6	BERTHAUX Thierry	HUYGHE Clément
7	BONNE Cyrille	JURASCHEK Jean-François
8	BOSQUER Catherine	KALA JANSEN Laurie
9	BOURGUIGNON Michel	LANGLOIS Jérôme
10	BROHIER Marie	LEFÈVRE-PROKOP Nadine
11	CHAPPERON Christophe	LEGAIT Patricia
12	COLLET Céline	MARS Philippe
13	COUE DA SILVA Jocelyne	NENARD Cyril
14	COUTANCEAU Bruno	PERROUAULT Damien
15	DE WINTER Damien	SAVARY Lucas
16	DEGOULET Roger	TIPHAIGNE Justine
17	DEROO Fabrice	TRASSARD Estelle
18	DUBAS Jean-Pierre	ZANNIER Dominique
19	ESCACH Nicolas	
20	GODEFROY Bruno	
21	GRIPPON Marc	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

22	JEANNE Cédric	
23	JOYAU Nicolas	
24	LAMY Anne-Marie	
25	LECERF Marc	
26	LEPETIT Emmanuelle	
27	LEPRUN Frédéric	
28	LIZORET Didier	
29	MATA Laurent	
30	MAUGER Didier	
31	POTTIER Marc	
32	RENOUF Thierry	
33	SIMAR Olivier	
34	SIX Jean-Claude	
35	TARDIF David	
36	VINCENT Daniel	

Communauté de communes CINGAL-SUISSE NORMANDE

(Délibération du 11/04/2026)

	TITULAIRES : 2	SUPPLEANT : 1
1	MAHÉRAULT Nathalie	CHEDEVILLE Benoit
2	ONRAED Isabelle	

Communauté d'agglomération LISIEUX NORMANDIE

(Délibération du 30/04/2026)

	TITULAIRES : 10	SUPPLEANTS : 5
1	AUGE Geneviève	BOURGUAIS Jean-Paul
2	BENARD Jean-Claude	BRETHES Roger
3	CAREL Clément	BUSNOT Pierre
4	CHEDEVILLE Daniel	GAUMER Denis
5	COLAS Richard	TISSIER Jean-Pierre
6	COOL Etienne	
7	COTTRON Nathalie	
8	DESHAYES Daniel	
9	GROULT Pascal	
10	ZEYMES Nathalie	

Communauté de communes NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

(Délibération du 23/04/2026)

	TITULAIRES : 4	SUPPLEANTS : 2
1	CICHETTI Bertrand	MARTIN Gérard
2	DUBOS Annie	MAUDUIT-TRAGUET Martine
3	GERMAIN Patrice	
4	PICODOT Géry	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

COMITE SYNDICAL DU 6 OCTOBRE 2026

Communauté de communes du PAYS DE FALAISE

(Délibération du 28/04/2026)

	TITULAIRES : 4	SUPPLEANTS : 2
1	CAILLOUET Michel	BACHELEY Christian
2	DELILE Éric	LEBOUCQ Jean-Yves
3	LEMARCHAND Hélène	
4	MAUNOURY Hervé	

SMICTOM DE LA BRUYERE

(Délibération du 04/05/2026)

	TITULAIRES : 3	SUPPLEANTS : 2
1	BOUJRAD Abderrahman	BRUNET Pascal
2	FIEFFÉ Patricia	TRAVERS Jean
3	MARTIN Gérard	

Communauté de communes VAL ÈS DUNES

(Délibération du 09/04/2026)

	TITULAIRES : 3	SUPPLEANTS : 2
1	FOUREZ Céline	GUILLEMETTE Olivier
2	LONCLE Magali	ROYER COCAIN Fabienne
3	OUIN Jacques-Yves	

Communauté de communes VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON

(Délibération du 07/05/2026)

	TITULAIRES : 3	SUPPLEANTS : 2
1	JUS Frédéric	LEGRIX Bruno
2	LANDREIN Philippe	PINEL Olivier
3	MOSTIER Sylvie	

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5711-1, L 5211-20, L 5212-7 ;

Vu les statuts du SYVEDAC approuvés par arrêté préfectoral du 17 décembre 2025 ;

Vu l'installation du Comité syndical le 19 mai 2026 ;

Vu la délibération du 29 juin 2026 de la Communauté de communes Cœur de Nacre portant désignation de Messieurs Éric BOSMEL et M. Alain DUVAL, respectivement délégué titulaire et délégué suppléant pour représenter la Communauté de communes Cœur de Nacre au sein du SYVEDAC ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

DECLARE installés M. Éric BOSMEL dans sa fonction de délégué titulaire et M. Alain DUVAL dans sa fonction de délégué suppléant pour représenter la Communauté de communes Cœur de Nacre au sein du SYVEDAC ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

DIT QUE M. Martial HEUTTE n'est plus délégué titulaire, du fait de sa démission et M. Éric BOSMEL n'est plus délégué suppléant du fait de sa prise de fonction de délégué titulaire, pour représenter la Communauté de communes Cœur de Nacre ;

DIT QUE la Communauté de communes Cœur de Nacre est ainsi représentée :

Communauté de communes CŒUR DE NACRE

(Délibération du 29/06/2026)

	TITULAIRES : 4	SUPPLEANTS : 2
1	**BOSMEL Eric**	**DUVAL Alain**
2	BUFFETRILLE Alain	PAILLETTE Jean-Pierre
3	HOTTELART Laurent	
4	RENAUD Sébastien	

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme

Nicolas JOYAU,
Président du SYVEDAC

A L'UNANIMITÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-251402681-20261006-261006_09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026